



HAL
open science

Les associations sportives et artistiques polonaises du pays minier du Nord-Pas-de-Calais : entre patrimoine et patrimonialisation

Noémie Beltramo

► **To cite this version:**

Noémie Beltramo. Les associations sportives et artistiques polonaises du pays minier du Nord-Pas-de-Calais : entre patrimoine et patrimonialisation. Héritages sportifs et dynamiques patrimoniales, Presses universitaires de la Méditerranée, pp.157-174, 2022. hal-03407560

HAL Id: hal-03407560

<https://univ-artois.hal.science/hal-03407560v1>

Submitted on 12 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Les associations sportives et artistiques polonaises du pays minier du Nord-Pas-de-Calais : entre patrimoine et patrimonialisation

Beltramo Noémie

Maître de conférences en STAPS

Textes et Cultures (UR 4028), Université d'Artois

Résumé : À travers l'exemple de deux associations polonaises du pays minier du Nord-Pas-de-Calais, sont déterminés à la fois les moyens, les acteurs et les raisons de la patrimonialisation de l'héritage sportif et artistique de l'immigration polonaise, ainsi que les composants de ce patrimoine. Les monographies de ces sociétés, établies à partir des archives de celles-ci, de séances d'observation et d'entretiens réalisés avec les adhérents, ainsi que d'un questionnaire pour l'une des associations, révèlent ces différents éléments. Depuis les années 1980-1990, les membres de ces groupements organisent diverses manifestations publiques leur permettant d'entretenir la mémoire de leurs aïeux polonais et d'exposer les traditions de ceux-ci. Mais cet héritage est adapté, consciemment ou non, et sa signification n'est pas toujours connue et expliquée aux récepteurs. En plus d'être modifié, ce patrimoine est lié au lieu d'implantation des associations qui constitue un symbole de l'immigration polonaise et de l'industrie minière. Diverses raisons expliquent ce processus de patrimonialisation. Pour les jeunes, il constitue un moyen de différenciation, tandis que pour les plus âgés, c'est un désir de reconnaissance de ce qu'ils ont connu dans leur enfance. En plus d'être des vecteurs de patrimonialisation, ces sociétés sont, dans une certaine mesure, des patrimoines de l'immigration polonaise.

Mots-clés : patrimoine, patrimonialisation, immigration, associations polonaises, mémoire, identité, héritage culturel, traditions, « réinvention », folklore polonais, pays minier, Nord-Pas-de-Calais

Introduction

Quasiment cent ans après la plus grande vague d'immigration polonaise en France, des associations sportives et artistiques issues de celle-ci persistent dans le Nord-Pas-de-Calais, accueillant près de 40 % de la population polonaise en 1931¹. Comme d'autres sociétés², une partie de ces groupements adopte initialement un fonctionnement communautaire, en raison notamment de la xénophobie ambiante et du désir des migrants d'entretenir leur culture et leur identité polonaises, en vue de revenir rapidement en Pologne et d'atténuer le déracinement. Tandis que de nouvelles associations polonaises se forment, ces anciens groupements deviennent, dans les années 1980-1990, des lieux de conservation et de promotion des traditions polonaises considérées comme de véritables patrimoines. Ce basculement, peu étudié par les chercheurs qui se centrent plutôt sur des périodes antérieures³, se produit au

¹ Ponty Janine, *Polonais méconnus : histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988.

² Voir entre autres, Gasparini William et Koebel Michel, « Le football communautaire : enquête dans les clubs alsaciens, France », *Sciences de la société*, 101, 2017, pp. 144-167. Solacroup Rémi et Sabatier Fabien, « Les associations sportives et folkloriques portugaises : l'agglomération bordelaise, (1978-2008) », *Hommes & migrations*, 1289, 2011, pp. 62-69. Favero Jean-Pierre, *Immigration et intégration par le sport : le cas des immigrés italiens du bassin de Briey (fin du XIX^e siècle - début des années 40)*, Paris, L'Harmattan, 2008.

³ Placzek Janusz et Kwilecki Krzysztof, « Le rôle du sport dans l'intégration et l'assimilation de la jeunesse polonaise en France », in Gogolewski Edmond (dir.), *La protection des Polonais en France : problèmes d'intégration et d'assimilation*, Villeneuve d'Ascq, Université de Lille 3, 1999, pp. 157-164. Garçon Gabriel,

moment où l'avenir devient de plus en plus incertain dans une période de crise économique, où la fièvre mémorielle s'amplifie, où l'idée d'un patrimoine des populations immigrées apparaît⁴ et où les premiers migrants polonais disparaissent. À travers l'exemple de deux associations polonaises du pays minier du Nord-Pas-de-Calais, l'objectif est ici de déterminer à la fois les moyens, les acteurs et les raisons de la patrimonialisation de l'héritage sportif et artistique de l'immigration polonaise, ainsi que les composants de ce patrimoine. Les associations polonaises constituent-elles des vecteurs de patrimonialisation et/ou des patrimoines de cette immigration ? Le patrimoine est ici défini comme :

« un ensemble d'attributs, de représentations et de pratiques fixé sur un objet non contemporain (chose, œuvre, idée, témoignage, bâtiment, site, paysage, pratique) dont est décrété collectivement l'importance présente intrinsèque (ce en quoi cet objet est représentatif d'une histoire légitime des objets de société) et extrinsèque (ce en quoi cet objet recèle des valeurs supports d'une mémoire collective), qui exige qu'on le conserve et le transmette »⁵.

La patrimonialisation représente quant à elle :

« le processus par lequel un collectif reconnaît le statut de patrimoine à des objets matériels ou immatériels, de sorte que ce collectif se trouve devenir l'héritier de ceux qui les ont produits et qu'à ce titre il a l'obligation de les garder afin de les transmettre »⁶.

Le patrimoine fait alors autant référence au passé qu'au futur. Il peut renvoyer aux pratiques réalisées par les ancêtres, aux traditions, et permettre « de recentrer la communauté autour de la conservation de valeurs issues du passé ». Mais il peut aussi être utilisé par les acteurs pour « s'exporter, se montrer, s'ouvrir, se développer » à travers des créations, ou des reconstructions se référant au passé et répondant aux besoins actuels, et devenir ainsi « synonyme d'une richesse à transmettre au futur »⁷. Depuis plusieurs années, ces deux versants du patrimoine sont mobilisés à travers certaines pratiques physiques, sportives et artistiques. Les arts martiaux historiques européens sont par exemple actualisés afin de donner du sens aux pratiques passées, mais également pour ne pas perdre celles-ci, en engageant un processus de patrimonialisation⁸. Il en est de même pour les danses traditionnelles ivoiriennes qui sont modernisées afin de les adapter à la société contemporaine, tout en les hissant au rang de patrimoine national⁹. Finalement, comme l'écrit Laurent-Sébastien Fournier, « le patrimoine est autant une affaire d'héritage que de création, de rite que de spectacle, et [qu']il

« L'Association de la Jeunesse catholique polonaise K.S.M.P. de 1930 à 1990 », *Cahiers du Rayonnement culturel polonais*, 2, 1990.

⁴ Barbe Noël et Chauillac Marina (dir.), *L'immigration aux frontières du patrimoine*, Paris, Éditions de la MSH, 2014.

⁵ Lazzarotti Olivier, « Patrimoine », in Levy Jacques et Lussault Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, pp. 692-693.

⁶ Davallon Jean, « À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions », *Patrimonialização e sustentabilidade do património: reflexão e prospectiva*, Lisbonne, 2014, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01123906>.

⁷ Fournier Laurent Sébastien, « Les fêtes locales en Provence : des enjeux patrimoniaux », *Culture & Musées*, 1, 2003, p. 54.

⁸ Tuailleon Demésy Audrey, « Faire revivre les duels des XV^e et XVI^e siècles : la place des Arts martiaux historiques européens dans l'évolution de l'offre de loisirs », *STAPS*, 34-101, 2013, pp. 119-134.

⁹ Koné Yaya, « Les « Afriques modernes » ou l'art de réinventer la tradition. Une approche sociologique des danses ivoiriennes », *STAPS*, 34-101, 2013, pp. 81-101.

conserve les valeurs culturelles du passé autant qu'il en sélectionne pour l'avenir »¹⁰. Il permet de construire et consolider des valeurs, une identité et une mémoire collectives¹¹. Le processus de patrimonialisation repose ainsi sur un sens donné collectivement à un objet et une identité partagée. Il permet à une communauté de construire une image forte et simplifiée d'un passé commun, image devant assurer la cohésion des membres du groupe dans l'espace et le temps¹².

Pour identifier les rôles joués par les associations polonaises par rapport à l'héritage culturel polonais, les monographies d'un club de tir et d'un groupe folklorique polonais situés à Dourges ont été établies à partir d'entretiens réalisés avec des membres de ces sociétés, des archives de celles-ci et de dossiers issus des archives départementales du Pas-de-Calais (ADPC), de séances d'observation, ainsi que d'un questionnaire pour le second groupement. Dans un premier temps, sont présentés le fonctionnement, l'évolution et le lieu d'implantation, symbolisant à la fois le passé minier et l'immigration polonaise, de ces deux sociétés. Les activités de celles-ci, partagées entre tradition et modernité, sont ensuite décrites, pour finir par les rôles qu'elles exercent sur les adhérents et les objectifs recherchés par ces derniers.

Deux associations polonaises implantées au sein d'un espace particulier

La société de tir de Dourges : entre continuité et rupture

En 1929, se forme la *Fédération des sociétés polonaises de tir en France*, deuxième organisme regroupant le plus d'associations sportives polonaises du pays minier du Nord-Pas-de-Calais à partir des années 1950. Elle s'inspire des confréries du coq existant en Pologne dès le XIII^{ème} siècle et constituées d'artisans s'exerçant au tir pour assurer la défense de la ville. Elle est affiliée à l'*Union des sociétés de tir* à Poznan en Pologne. En plus de la pratique du tir, son objectif, qui est également celui des sections locales, est de « conserver les traditions des tireurs et les traditions nationales ». En 1953, elle réunit 14 sections et 800 adhérents, contre 133 sections et 4 750 tireurs en 1937¹³. Le pays minier du Nord-Pas-de-Calais compte une quinzaine de clubs de tir entre 1945 et 1959, parfois reconstitués par les dirigeants d'avant-guerre, à l'image de la société de tir de Dourges. Cette dernière comptabilise une quarantaine d'adhérents quasiment tous polonais ou d'origine polonaise, mineurs et résidant dans la cité Bruno à Dourges jusqu'aux années 1970, contre près de 150 au début des années 1930. Comme le souligne Christian Bedlewski, actuel président de cette association formée en 1927, « comme ils restaient entre Polonais, c'est difficile à rentrer, il fallait vraiment s'incruster ». Le club est en effet « une affaire de famille » selon les termes de Catherine Bedlewski, secrétaire de l'association depuis le début des années 1980. Le premier membre français n'apparaît par exemple qu'en 1958. La langue polonaise est alors couramment employée au sein du club et utilisée dans les comptes-rendus de réunions jusque dans les années 1970, notamment sous l'impulsion des adhérents les plus âgés. De plus, lorsque deux tireurs se croisent, « il y avait toujours un "salut frère"¹⁴ [en polonais] », et « tout le monde avait le même insigne ». Les concours de tir s'effectuent en outre entre sociétés polonaises. Sous la direction des « anciens », l'association, fonctionnant « à la bonne

¹⁰ Fournier Laurent Sébastien, *op. cit.*

¹¹ Veschambre Vincent, « Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace », *Les Cafés Géo*, 2007, <http://cafe-geo.net/wp-content/uploads/processus-patrimonialisation.pdf>.

¹² Bonerandi Emmanuelle, « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? », *Géocarrefour*, 80-2, 2005, pp. 91-100.

¹³ Chovaux Olivier, « Football minier et immigration. Les limites de l'intégration sportive dans les années trente », *STAPS*, 22-56, 2001, pp. 9-18.

¹⁴ Ce mot d'ordre est mentionné dans les statuts de la *Fédération des sociétés polonaises de tir en France*.

franquette »¹⁵, fête également son anniversaire, organise des excursions, des banquets et des bals où apparaissent de la musique et de la danse polonaises.

En 1976, la société polonaise de tir de Dourges, regroupant alors 47 adhérents majoritairement français, adopte le statut d'association française¹⁶. Son objet devient le suivant : « faciliter la pratique du tir à la cible et susciter des liens d'amitié entre les sociétaires ». L'entretien des traditions polonaises n'apparaît plus officiellement. Comme le remarque Catherine Bedlewski, les membres « s'ils adhèrent c'est que pour le tir ». Plusieurs individus d'origine polonaise, membres de sociétés polonaises et résidant à Dourges, ignorent ainsi l'origine culturelle du club, rappelée fièrement lors de certaines manifestations. L'exposition d'objets polonais, tels que des trophées remportés en Pologne, de l'insigne de la société, ou encore d'un drapeau polonais, participe également à rendre visible cette origine. La présence de ce drapeau étonne d'ailleurs certaines personnes, comme le montrent les propos des époux Bedlewski, appartenant à la troisième génération de migrants polonais :

« C'est vrai qu'au départ, pas des adhérents, certaines personnes de la ville, quand on a mis les drapeaux : pourquoi vous mettez ça, vous êtes société française. Après il suffit de leur expliquer pourquoi et pis c'est tout. [...] On va pas cacher nos origines ».

L'affiliation à la *Fédération française de tir* à la fin des années 1980, sous l'impulsion de Christian Bedlewski devenu président, n'entraîne pas en effet l'obligation de supprimer les attributs polonais de l'association. Le vice-président de cette fédération, « grand collectionneur de tout ce qui était tir, insignes drapeaux » rassure les responsables du club : « ce sont vos racines, il faut les conserver ». Cette affiliation s'effectue une dizaine d'années après le changement de statut de la société en raison de la présence des « anciens, le noyau dur », qui quittent l'association suite à des tensions avec des membres plus jeunes poursuivant des objectifs différents. Lorsqu'il prend la présidence, Christian Bedlewski souhaite en effet abandonner le fonctionnement communautaire et privilégié, dans une certaine mesure, la performance. Il met ainsi aux normes le pas de tir, investit dans du matériel et crée, avec l'aide de son épouse, une école de tir. Malgré ces évolutions, ces deux dirigeants conservent une partie des traditions polonaises entretenues par les précédents responsables, comme le montrent les propos de Christian Bedlewski, né en 1956 : « on a dû évoluer aussi quand même mais on essaye toujours de se souvenir un peu de tout ce que nos anciens ont créé parce qu'il faut pas oublier, c'est grâce à eux qu'on existe »¹⁷. La gestion de l'association, où la moitié des 51 adhérents actuels est d'origine non-polonaise, occupe une grande place dans la vie de ces deux dirigeants. Ils prennent par exemple en charge la comptabilité, les documents administratifs, la buvette, proposant des bières polonaises, ainsi que l'organisation des diverses manifestations et l'entretien du stand de tir.

Le groupe folklorique *Wisla* : pratique « ancienne » mais structure moderne

Le groupe folklorique *Wisla* se forme à Dourges en 1991 pour prendre la suite de l'association de jeunesse catholique polonaise de cette même commune et relancer la pratique du folklore polonais exercé par cette société. Dans le compte-rendu de la deuxième réunion réalisée par *Wisla* le 5 octobre 1991, il est mentionné que « si rien n'est fait dès à présent, c'est la perte certaine de notre identité culturelle », illustrant ainsi l'importance accordée au domaine associatif pour maintenir la culture polonaise. La trentaine de membres fondateurs est

¹⁵ Cette citation et les cinq précédentes sont issues de l'entretien mené avec les époux Bedlewski le 15 octobre 2015.

¹⁶ ADPC, 1193W121, Note de renseignements sur la société polonaise de tir de Dourges, 1976.

¹⁷ Cette citation et les cinq précédentes sont issues de l'entretien mené avec les époux Bedlewski le 15 octobre 2015.

également issue de deux autres sociétés polonaises, l'association de jeunesse catholique de Leforest et la section des parents d'élèves de l'*Amicale polonaise* de Dourges, comprenant des membres relativement âgés. L'attrait du folklore polonais chez les descendants de migrants polonais, visible à travers la quinzaine de groupes folkloriques existant depuis 1990 dans le pays minier du Nord-Pas-de-Calais, s'explique par plusieurs raisons. Cette activité représente tout d'abord des scènes de la vie quotidienne polonaise, et constitue, avec l'histoire et la langue, une pratique permettant de renforcer l'idée de partager des origines communes¹⁸. Ses caractéristiques, telles que la vivacité des couleurs et la richesse des costumes, l'engagement physique et l'aspect acrobatique de certaines danses, et les rythmes entraînants, attirent les individus d'origine polonaise. La danse, dont le corps constitue l'instrument principal, est en outre accessible à tous et plus facilement reproduite que d'autres pratiques, telles que le théâtre nécessitant l'apprentissage de la langue polonaise. De plus, l'alliance de la danse, de la musique et des chants polonais permet de réunir des individus de différents âges, comme c'est le cas à *Wisla*. Les choristes de l'association sont en effet majoritairement retraités, tandis que les danseurs sont principalement écoliers, étudiants ou actifs. Les objectifs de l'association sont d'ailleurs de « rassembler toutes les générations, faire découvrir la richesse du folklore polonais à travers les danses nationales et régionales, les chants populaires polonais et de la "Polonia", conserver les traditions polonaises »¹⁹. Contrairement au club de tir de Dourges, le souhait d'entretenir ces dernières est donc affiché officiellement et explicitement formulé par les membres. Le nom même de l'association fait référence à la Pologne puisqu'il signifie la Vistule, fleuve traversant ce pays du Sud au Nord. Le nombre d'adhérents d'origine polonaise est ainsi largement supérieur à la société de tir puisqu'il avoisine les 90 % actuellement, sur près de 80 membres au total. La transmission familiale de l'adhésion, que ce soit dans le sens descendant (parents-enfants) ou ascendant (enfants-parents), entretient ce fort pourcentage.

La cité Bruno à Dourges : symbole de l'immigration polonaise et du passé minier

Dans les débuts de *Wisla*, les répétitions s'effectuent dans la salle où s'entraînait l'association de jeunesse catholique polonaise de Dourges, hors de la cité Bruno. Mais le groupe cherche rapidement un autre endroit en raison de l'étroitesse du lieu et de l'horaire tardif des créneaux disponibles. En 1993, il obtient l'annexe de la salle des fêtes de la cité Bruno et investit ce local pour ces différentes activités. Le club de tir de Dourges change lui aussi de lieu de pratique au cours de son existence. Les premiers stands de tir se situent dans des arrières salles de cafés, ou d'autres types d'infrastructures tout aussi précaires, de la cité Bruno, comme le décrit Christian Bedlewski :

« On tirait là où on pouvait dans les cafés, dans les entrées de garage des entreprises. Ou après quand Edmond [Oszczak] a récupéré ces locaux [en 1975], il nous a fait un stand de tir, on aurait dit plus un poulailler qu'un stand de tir. Mais on avait des planches, on était à l'abri de la pluie ».

Bien que ce lieu d'entraînement s'améliore au fil des années, il est aujourd'hui vétuste. Il continue néanmoins d'être situé dans une ancienne « Petite Pologne »²⁰.

La formation de celle-ci s'effectue dans les années 1920, lorsque la plus grande vague d'immigration polonaise arrive en France. La Compagnie des mines de Dourges oriente une partie d'entre elle dans la cité Bruno qui s'agrandit à cette occasion. Les migrants reconstituent rapidement un environnement polonais avec des commerces, des associations

¹⁸ Stumpp Sébastien et Jallat Denis, « Introduction. De la nation à la région : les identités sportives dans tous leurs États », in Stumpp Sébastien et Jallat Denis (dir.), *Identités sportives et revendications régionales (XIX^e-XX^e siècles)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2013, pp. 9-24.

¹⁹ Archives de *Wisla*, plaquette de présentation de l'association, 1992.

²⁰ Ponty Janine, *op. cit.*

exerçant principalement leurs activités dans la salle des fêtes Bruno, des cours de culture polonaise, ou encore des messes données à l'église Saint-Stanislas construite par la Compagnie des mines de Dourges en 1927. Contrairement aux commerces polonais ayant totalement disparu de nos jours, cet édifice religieux continue d'exister et d'accueillir des messes polonaises. Il appartient à la communauté polonaise et ne reçoit aucune subvention de la ville. Sa restauration et son entretien sont financés par les dons de personnes privées et le ministère polonais de la Culture et du Patrimoine. En 2009, il est inscrit au titre des Monuments historiques, illustrant ainsi la reconnaissance par l'Etat du rôle des migrants polonais et de leurs descendants dans l'espace régional. De par ces bâtiments, les cours de langue polonaise et les neuf associations polonaises qu'elle abrite, qui représentent actuellement le plus grand nombre de groupements polonais réunis dans une ville du pays minier du Nord-Pas-de-Calais, la cité Bruno constitue un symbole de l'immigration polonaise. De nos jours, cette cité est également valorisée en raison de sa spécificité. C'est en effet la première cité-jardin construite en France. Afin de conserver ce patrimoine issu de l'industrie minière, elle représente l'une des cinq « cités pilotes » du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012. Ces cités sont rénovées en intégrant les enjeux sociaux et économiques actuels tout en conservant leur architecture initiale. Elles constituent des exemples de reconversion réussie au sein d'une région où le chômage est particulièrement élevé et le paysage façonné par l'exploitation de la houille ayant débuté dès la fin du XVII^{ème} siècle. La cité Bruno illustre ainsi le lien fort entre l'industrie charbonnière et la population polonaise représentant plus d'un tiers de l'effectif total des différentes compagnies minières du Nord-Pas-de-Calais au cours de l'entre-deux-guerres. Elle favorise la persistance des associations polonaises.

Des activités partagées entre tradition et « réinvention »

L'exposition des traditions polonaises

Au sein de la cité Bruno, les deux sociétés polonaises présentées exercent différents types d'activités plus ou moins liés à la Pologne. Le club de tir de Dourges organise par exemple chaque année le tir du roi. Ce concours, pratiqué en Pologne, constituait d'après les statuts de la *Fédération des sociétés polonaises de tir en France* un devoir pour les sociétés adhérentes. Il est aujourd'hui adapté par les dirigeants du club. Des membres de l'*Amicale polonaise* de Dourges, qui regroupe les différentes sociétés polonaises de cette commune, peuvent participer à cette manifestation servant initialement à désigner le roi de l'association. Ce concours ne se déroule en outre pas nécessairement à la date prévue dans les statuts et une femme peut obtenir le titre de reine. Les propos de Catherine Bedlewski illustrent ce dernier point : « Et puis quand y'a une femme, on essaye de faire roi, reine, on essaye d'aménager un peu ». Cette manifestation constitue une tradition inventée dont le rôle est à la fois de construire et de représenter l'appartenance à un groupe ou à une communauté, et d'inculquer des valeurs et des manières d'être aux individus²¹. À travers ce concours, adapté par les dirigeants du club, ces derniers cherchent à créer et/ou renforcer le sentiment d'appartenance des personnes d'origine polonaise à la communauté polonaise et à l'exposer aux yeux de tous. Ces responsables offrent également aux participants la possibilité de reproduire une partie des pratiques effectuées par leurs aïeux, et de rester fidèle, au moins dans les esprits, au pays de naissance des ascendants et à l'histoire de ces derniers.

De la même façon, les diverses représentations de *Wisla* valorisent le passé migratoire du pays minier du Nord-Pas-de-Calais. Comme indiqué précédemment, la diffusion et l'exposition de la culture polonaise constituent l'objectif premier du groupe. Pascal Lamacz, l'un des fondateurs né en 1967, le confirme : « c'est assurer les traditions de la culture polonaise à travers son folklore, c'est-à-dire, sur scène, représenter le folklore polonais dans la région ou

²¹ Hobsbawm Eric, « Inventer des traditions », *Enquête*, 2, 1995, pp. 171-189.

en dehors »²². En plus d'être la source principale de revenus, les spectacles constituent, comme pour d'autres groupes folkloriques français, la « raison d'être du groupe »²³. Le plaisir de plusieurs adhérents est en effet d'être sur scène vêtus d'un costume folklorique polonais, comme le montrent les propos de Stéphanie Grelait, danseuse née en 1988 : « les spectacles ça motive quand même beaucoup parce que c'est le moment où on va se mettre en costume »²⁴. Ce dernier procure à certains membres un statut particulier, à l'image des propos de Marie Kowalski appartenant à la quatrième génération de migrants polonais : « quand je m'habille comme ça, je suis plus Marie entre guillemets ». Le costume ne constitue donc pas seulement un appareil, mais permet de relier les descendants de migrants à leur histoire familiale. Il leur offre la possibilité de se présenter à autrui comme « Polonais », membres d'un groupe social spécifique. Certains danseurs se disent ainsi très fiers de montrer au public une part de la culture qui leur est chère, « de représenter les traditions polonaises, le folklore »²⁵. La fierté des origines se retrouve chez une partie des jeunes descendants de migrants italiens²⁶. De la même façon, le domaine associatif portugais constitue « le lieu d'une fierté des origines », en plus de maintenir une forme de communauté portugaise et de permettre, parfois, une visibilité sociale²⁷. À travers les représentations de *Wisla*, ayant principalement lieu dans le pays minier du Nord-Pas-de-Calais, les adhérents rendent visible la mémoire de l'immigration polonaise et offrent au public la possibilité d'accéder à ce patrimoine. Ils construisent dans le même temps leur identité en cherchant une approbation des spectateurs, majoritairement d'origine polonaise. L'adhésion au groupe folklorique, comme à d'autres loisirs, ne constitue pas un simple passe-temps²⁸.

Un folklore actualisé

Ces diverses représentations, lors de fêtes locales, des anniversaires de l'association ou encore de manifestations franco-polonaises, sont le fruit de nombreuses répétitions dirigées par des chorégraphes initialement non diplômés. Pascal Lamacz, accompagné par Alain Lesnik à partir de la fin des années 1990, prend en charge les répétitions des danseurs adultes jusqu'en 2010 et celles des enfants jusqu'en 1999. Ces deux responsables, appartenant à la troisième génération de migrants polonais, transcrivent également des enregistrements pour obtenir les paroles des chants correspondant aux danses enseignées. Malgré un désir d'exactitude et les nombreuses heures passées à identifier et reproduire les paroles des chants et les pas de danse, une partie d'entre eux diffère des originaux. Contrairement aux organisateurs du tir du Roi, ces écarts ne sont pas réalisés consciemment, mais proviennent de l'absence de formation des « chorégraphes ». L'arrivée d'une choriste polonaise au début des années 2000 permet de déceler les erreurs dans les chants qui sont alors rectifiées. Ces modifications ne sont cependant pas immédiatement accueillies favorablement par les choristes qui chantaient par cœur, sans nécessairement comprendre les paroles.

Pour les danses, cette prise de conscience s'effectue une dizaine d'années plus tard, lorsque deux jeunes danseurs du groupe, Philippe Napora et Lucie Lesnik, suivent un stage en Pologne de 2011 à 2014, à l'issue duquel ils obtiennent le titre de chorégraphe. Les propos de l'un d'eux illustrent ce mécanisme : « on dansait déjà depuis un certain moment et on s'est rendu compte qu'en faisant la technique, en fait on faisait des trucs qui étaient totalement faux

²² Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

²³ Duflos-Priot Marie-Thérèse, *Un siècle de groupes folkloriques en France : l'identité par la beauté du geste*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 158.

²⁴ Entretien avec Stéphanie Grelait, réalisé le 18 novembre 2015.

²⁵ Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Marie Kowalski, réalisé le 11 novembre 2015.

²⁶ Campani Giovanna et Catani Maurizio, « Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes », *Revue européenne des migrations internationales*, 1-2, 1985, pp. 143-160.

²⁷ Solacroup Rémi et Sabatier Fabien, *op. cit.*, p. 66.

²⁸ « Loisirs », in Dortier Jean-François (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Auxerre, Sciences Humaines, 2004, pp. 419-422.

dans le groupe ». Les deux chorégraphes corrigent alors certains pas des danses effectuées par les membres et leur en enseignent de nouvelles en respectant les codes appris lors de leur formation et en expliquant l'« esprit de la danse ». L'ensemble de ces pas figure dans des ouvrages écrits au XIX^{ème} siècle par Oskar Kolberg. Comme le déclare Philippe Napora, appartenant à la quatrième génération de migrants polonais, « tout est défini et si tu commences à changer des détails, ça va plus, t'es plus dans les clous »²⁹. Seule la mise en scène peut être modernisée « parce qu'à l'époque c'était généralement en cercle et c'est tout, ils cherchaient pas à comprendre ». Malgré ce souci de rigueur, les chorégraphes introduisent à partir de 2014, initialement « pour se marrer », de la variété actuelle dans les échauffements lors des répétitions. Cette introduction ne plaît pas nécessairement à tous les membres, comme le montrent les propos de la fille d'Alain Lesnik, Lucie Lesnik : « c'est un peu trop novateur pour certains mais y'en a d'autres qui s'éclatent bien ». Cette nouveauté participe à exaucer le souhait de cette petite-fille de migrants polonais d'« enlever cette étiquette vieillotte [du folklore polonais] qui n'a pas lieu d'être » car « c'est pas parce que c'est une tradition que c'est vieux »³⁰. Cette chorégraphe ne considère pas le folklore polonais comme une ancienne tradition bien qu'elle explique aux membres l'origine des danses, remontant au XVIII^{ème} siècle pour certaines, voire antérieurement. Elle apparente cette pratique à une tradition inventée, actualisée, afin de correspondre aux attentes des membres, mais aussi du public. En revanche, Philippe Napora, né en 1985, possède une autre vision du folklore et considère qu'il ne peut être modernisé, comme le montrent ses propos : « qu'est-ce que tu veux faire pour moderniser, c'est pas possible, ça reste du folklore polonais ». Daniel Skrobala, petit-fils de migrants polonais et président du groupe depuis 1999, essaye quant à lui « de donner une image plus dynamique, plus moderne de notre association [...] on est quand même très étiqueté polonais, traditions, folklore. Alors bon pour l'instant on essaye de sortir du côté polonais et folklore surtout »³¹. Ce dirigeant désire donc effacer la raison d'être de l'association, volonté qui se retrouve chez certains pratiquants des arts martiaux historiques européens présentant une « image résolument contemporaine et moderne » de cette pratique³². Tout comme les chants et les pas de danse, les costumes, fabriqués pour partie par les couturières de l'association appartenant à la deuxième génération de migrants polonais, ne respectent pas nécessairement les codes du folklore polonais. Là encore, la formation des chorégraphes permet à ceux-ci de remarquer ce décalage et de le corriger progressivement. Bien que la plupart des costumes soient des créations contemporaines et diffèrent pour certains des codes du folklore polonais, ils sont considérés par les membres de *Wisla* comme un « précieux patrimoine »³³. Les possibilités qu'ils offrent, abordées précédemment, expliquent ce statut.

Une laïcité illusoire

Dans le même ordre d'idées, les membres des associations polonaises réalisent parfois des arrangements par rapport à la date de célébration de Noël, dont les festivités ne débutent qu'à partir du 24 décembre en Pologne. *Wisla* assiste en effet, depuis ses débuts, à la *Gwiazdka dzieci* de Dourges et à celle des communes environnantes, qui ont quelquefois lieu avant cette date. Outre cet arbre de Noël des enfants, l'association participe à d'autres activités en lien avec le catholicisme, bien que le premier président, Pascal Lamacz, déclare une certaine indépendance avec la religion :

²⁹ Cette citation et les deux précédentes sont issues de l'entretien mené avec Philippe Napora le 29 octobre 2015.

³⁰ Cette citation et les quatre précédentes sont issues de l'entretien mené avec Lucie Lesnik le 6 octobre 2015.

³¹ Entretien avec Daniel Skrobala, réalisé le 7 octobre 2015.

³² Tuailon Demésy Audrey, *op. cit.*, p. 128.

³³ Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'assemblée générale de 2015.

« on n'est plus du tout, on a vraiment fait une association, bon on participe encore avec l'église, etc. Mais je voulais vraiment axer sur le folklore parce que je me suis dit, pour sauver le truc, c'est le folklore qui le sauvera ».

La société prend ainsi part à l'exposition des œufs de Pâques, les *pisanki*, organisée chaque année par une association polonaise du pays minier du Nord-Pas-de-Calais. Elle propose en amont de cette manifestation un atelier pour décorer ceux-ci. Cette animation, destinée initialement aux enfants de *Wisla*, devient rapidement accessible à tous et le groupe en fait la promotion dans les écoles de Dourges et des environs. Les propos de Madame D., petite-fille de migrants polonais, évoquent ce fonctionnement :

« Nous on veut faire vivre nos traditions, c'est pas pour les garder pour nous forcément. Quand on fait les *pisanki*, on met des mots dans les écoles, les enfants, même des enfants qui sont pas polonais qui voudraient venir sont accueillis »³⁴.

L'objectif est bien ici de transmettre ce patrimoine, y compris à des individus d'origine non-polonaise. Mais cette transmission s'accompagne rarement de l'explication de la signification de ces pratiques. Lors de l'exposition des œufs de Pâques par exemple, les membres s'arrosent et lorsque « les enfants demandent pourquoi », Pascal Lamacz répond « parce que c'est une tradition polonaise, c'est pour ça on s'arrose. Voilà »³⁵.

En plus de ces manifestations, le groupe assiste aux anniversaires de l'église Saint-Stanislas de Dourges, à la messe des rameaux, et effectue plusieurs dons pour la rénovation et l'entretien de ce lieu de culte. Ce soutien financier et la participation aux offices entraînent cependant de vifs débats entre les membres, comme le montrent les propos d'Edmond Oszczak, petit-fils de migrants polonais qui dirige la chorale du groupe pendant plusieurs années :

« y'a une dizaine d'années, on s'expliquait assez durement les uns par rapport aux autres, des copains qui disaient : nous on est laïcs, on n'a rien à faire dans la paroisse, on doit pas l'aider etc. [...] je dis : oui mais dans ce cas-là vous faites plus de pub' à la paroisse [pour les spectacles] [...] vous faites plus les œufs de Pâques, vous faites plus les paniers [de Pâques], vous faites plus le Noël, vous enlevez les danses folkloriques qui ont un lien avec les fêtes religieuses, vous me dites ce qu'il reste ? [...] Donc, ou on veut préserver le patrimoine qu'on a hérité et dedans y'a le patrimoine religieux, ou alors on fait autre chose »³⁶.

Le catholicisme reste en effet indubitablement lié à la culture polonaise. Ce lien fort peut s'expliquer par le rôle phare de l'Église dans la résistance lors des différents partages de la Pologne (1772, 1793 et 1795) et de la Seconde Guerre mondiale. Il apparaît également, dans une moindre mesure, au sein de la société de tir de Dourges, elle aussi laïque. Celle-ci organise en effet une quête depuis quelques années lors du tir de la Saint-Sébastien, patron des archers, pour entretenir l'église Saint-Stanislas. Le projet du quatre-vingt-dixième anniversaire du club présenté par Christian et Catherine Bedlewski révèle en outre ce lien :

³⁴ Entretien réalisé le 28 octobre 2015 avec Madame D., souhaitant conserver l'anonymat.

³⁵ Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien mené avec Pascal Lamacz le 3 novembre 2015.

³⁶ Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

« on va faire quelque chose mais avec l'*Amicale polonaise*, on va se regrouper, comme ils vont fêter en même temps les quatre-vingt-dix ans de l'église. [...] on va le [concours de tir] faire le samedi pour que tout le monde puisse aller à la messe le dimanche. Parce que si on laisse des tireurs ici, je vois pas l'intérêt. Donc tout le monde doit être à la messe ce jour-là ».

L'alternance entre la France et la Pologne

Tout comme *Wisla* qui prend quelquefois part à l'anniversaire de la Constitution polonaise du 3 mai 1791 à Lille, mais aussi au défilé du 14 Juillet à Dourges, fête nationale française, la société de tir participe à des commémorations, comme celles du 11 Novembre³⁷ et de la Targette³⁸. Lors de celles-ci, l'étendard du club³⁹, « patrimoine matériel »⁴⁰ créé en 1951, est porté par Christian Bedlewski, le seul volontaire, comme le montrent ses propos :

« Mais avant personne n'osait le sortir le drapeau. [...] On devait payer le porte-drapeau pour que quelqu'un le prenne mais je pense que c'est parce qu'ils connaissaient pas l'historique. [...] Quand tu connais l'histoire, je pense que c'est une fierté ».

Les époux Bedlewski souhaitent d'ailleurs se procurer des vestes aux couleurs des sociétés de tir en Pologne, avec l'insigne du club afin d'être « tape-à-l'œil », « crédibles devant les gens »⁴¹ lors des commémorations. Cet équipement leur permettrait d'être identifiés en tant que Polonais et constituerait un signe d'appartenance à l'association⁴².

En marge de ces différentes activités, les deux associations étudiées organisent des soirées conviviales, et pour *Wisla*, des sorties culturelles dans des parcs d'attractions ou au bowling par exemple. Ces dernières, qui sont néanmoins réduites au profit de l'achat de costumes et l'organisation de spectacles, ont pour objectif de « faire plaisir aux membres »⁴³, en particulier aux jeunes. Elles répondent ainsi au besoin de détente de ceux-ci, besoin que les arts martiaux historiques européens doivent également combler pour maintenir leurs effectifs⁴⁴. Lors des soirées organisées par *Wisla* ou le club de tir de Dourges, des traditions polonaises apparaissent de temps à autre. Les premiers repas de fin de saison mis en place par ce groupe folklorique comprennent par exemple des gâteaux polonais et de la vodka⁴⁵. De même, de la musique et des chants polonais apparaissent au cours de la soirée pizza partagée après le challenge de tir de la Saint-Sébastien, comme l'expriment les propos de Christian Bedlewski : « on refait le monde, on discute en français. Et puis au bout d'un moment, y'en a qui chantent en polonais. Ça vient tout seul, ça prévient pas ». La présence de traditions polonaises dans ces soirées n'est cependant pas systématique pour ces deux sociétés. Les

³⁷ Le 11 novembre 1918 correspond à l'indépendance de la Pologne, occupée jusque-là par la Russie, la Prusse et l'Autriche.

³⁸ Un monument polonais des combattants de la Première Guerre mondiale se trouve au lieu-dit « la Targette » sur la commune de Neuville-Saint-Vaast dans le Pas-de-Calais.

³⁹ D'un côté figure l'emblème de la Pologne, l'aigle blanc, avec la date de création du drapeau. De l'autre, apparaît l'emblème de la société, représentant probablement un insigne militaire et un coq, avec la date de création de l'association. Cet emblème fait référence aux confréries du coq existant en Pologne.

⁴⁰ Salmon-Siama Monika, « Les étendards, la mémoire des images et la transmission du regard : le cas des immigrés polonais dans le Nord de la France », *Migrance*, hors-série, 2013, pp. 59-72.

⁴¹ Cette citation et les trois précédentes sont issues de l'entretien mené avec les époux Bedlewski le 15 octobre 2015.

⁴² Callède Jean-Paul, *L'esprit sportif : essai sur le développement associatif de la culture sportive*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1987.

⁴³ Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

⁴⁴ Tuailon Demésy Audrey, *op. cit.*

⁴⁵ Archives de *Wisla*, Comptes-rendus de réunions du bureau, juillet 1992 et 1994.

adhérents partagent par exemple une raclette, une paëlla ou encore une fondue bourguignonne, sur l'initiative notamment des jeunes pour *Wisla*, mais aucun lien avec la Pologne n'apparaît. En 2012, à l'occasion de ses vingt-et-un ans, ce groupe propose même une soirée espagnole qui n'aura finalement pas lieu en raison du faible nombre de participants⁴⁶. Alors même que l'objectif de l'association est de promouvoir la culture polonaise, une jeune danseuse du groupe née en 1998, Isabelle Oszczak, déclare ainsi : « on varie des fois pour pas trop rester fermés sur la Pologne »⁴⁷.

Finalement, l'ensemble des activités des deux sociétés étudiées révèle que les membres se sont appropriés le patrimoine de l'immigration polonaise, sans nécessairement en comprendre la signification, et s'identifient à travers lui. Quatre des cinq gestes du processus de patrimonialisation décrits par Jean Davallon⁴⁸ sont ici réunis, à savoir l'intérêt porté à un objet par un groupe social, la déclaration du statut de patrimoine, l'organisation de l'accès du collectif à l'objet patrimonial et la transmission aux générations futures. Seule la production de savoirs sur l'objet et son monde d'origine semble absente dans la plupart des cas.

Wisla et le club de tir de Dourges : une influence commune sur des membres poursuivant des objectifs différents

Le processus de patrimonialisation : moyen de différenciation ou de remémoration

Plusieurs raisons expliquent ce processus de patrimonialisation influencé à la fois par l'écart temporel avec la migration et la position dans le cycle de vie. Pour les individus appartenant aux troisième et quatrième générations de migrants polonais, les deux sociétés polonaises étudiées, comme d'autres, représentent un moyen de différenciation. Elles leur permettent de s'investir dans une pratique associative relativement originale, de lutter contre le conformisme et la massification des loisirs⁴⁹. À l'heure de la mondialisation, cette population mobilise son origine polonaise pour se différencier, tandis que d'autres valorisent les identités locales ou régionales⁵⁰. Contrairement à la société de tir de Dourges où les époux Bedlewski semblent les principaux concernés par ce mécanisme, plusieurs membres de *Wisla* appartenant à ces générations sont dans cette optique. Le souci de ces derniers de multiplier les représentations hors de la région d'implantation du groupe traduit par exemple une recherche de reconnaissance de la part de personnes d'origine non-polonaise et le plaisir d'être admiré par celles-ci. Ces deux générations, nées de parents français et ayant grandi en France, peuvent exposer, sans crainte d'être mal perçues, le passé migratoire de leurs aïeux. L'image couramment diffusée (et idéalisée) d'une immigration polonaise, tout comme celle italienne⁵¹, facilement assimilée favorise probablement l'expression de cette spécificité, fièrement revendiquée. La position dans le cycle de vie d'une partie des individus des troisième et quatrième générations de migrants polonais accentue également ce phénomène. Lors de la période de vie appelée murescence par Claudine Attias-Donfut, la formation de la jeune génération, devenant indépendante, amène les parents à prendre conscience de leur vieillissement et à modifier leur identité. La demande de plus en plus importante de la génération antérieure, la plus âgée, entraîne également une nouvelle définition des rapports avec cette génération. Dans le même ordre d'idées, la période de la jeunesse est celle où les individus se différencient progressivement des adultes et construisent leur identité⁵².

⁴⁶ Archives de *Wisla*, Compte-rendu d'une réunion du bureau, octobre 2012.

⁴⁷ Entretien avec Isabelle Oszczak, réalisé le 20 octobre 2015.

⁴⁸ Davallon Jean, *op. cit.*

⁴⁹ Bromberger Christian, « Introduction », in Bromberger Christian (dir.), *Passions ordinaires : du match de football au concours de dictée*, Paris, Bayard, 1998, pp. 5-38.

⁵⁰ Stumpp Sébastien et Jallat Denis (dir.), *op. cit.*

⁵¹ Blanc-Chaléard Marie-Claude, « Introduction », in Blanc-Chaléard Marie-Claude, Bechelloni Antonio, Descamps Bénédicte (dir.), *Les Petites Italies dans le monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, pp. 13-22.

⁵² Attias-Donfut Claudine, *Sociologie des générations : l'empreinte du temps*, Paris, PUF, 1988.

À travers la valorisation du patrimoine de l'immigration polonaise par le biais associatif, les individus de la deuxième génération de migrants polonais cherchent quant à eux à faire reconnaître et à reproduire ce qu'ils ont connu durant leur enfance et leur jeunesse. La perpétuation des traditions polonaises, qui leur a parfois valu du mépris de la part des autochtones, peut aujourd'hui acquérir une reconnaissance dans l'espace public. La période de vie où se situent ces descendants de migrants, la retraite, est elle aussi particulière. Les individus, qui ne sont plus étroitement socialisés par le monde professionnel, ont un temps libre plus important leur permettant d'entretenir des liens plus forts et de côtoyer plus souvent leurs parents, migrants, que les autres générations. Cette phase est en outre favorable au développement de l'identité⁵³. Plus de 20 % des membres actuels de *Wisla* ayant répondu au questionnaire ont ainsi adhéré à l'association à plus de ou à 55 ans.

***Wisla* : un statut et un rôle clés pour l'héritage culturel polonais**

Malgré cette différence d'objectifs entre les générations de migrants polonais, les deux sociétés étudiées, à travers leurs activités, développent et renforcent chez elles le sentiment d'appartenance à la communauté polonaise et la perpétuation des traditions polonaises, plus encore à *Wisla*. La plupart des adhérents interrogés déclarent en effet entretenir plus fréquemment, ou avoir découvert ces traditions depuis leur adhésion au groupe, et se sentir davantage Polonais. Les parents de Philippe Napora, tous deux choristes, préparent par exemple des plats polonais pour Noël à la suite de leur adhésion à *Wisla*. Lydie Jablonski, danseuse puis choriste, pratique quant à elle la langue polonaise quasiment exclusivement par le biais de l'association, comme l'expriment ses propos : « On le chante mais on le parle en même temps donc c'est appréciable, sinon on n'a pas l'occasion de le parler. [...] Avant il y avait ma grand-mère [migrante] donc je parlais encore un petit peu »⁵⁴. Dans certains cas, l'investissement associatif des jeunes générations permet aux aïeux, polonais ou d'origine polonaise, de renouer avec la culture polonaise connue dans leur enfance. Par ailleurs, l'identification de Philippe Napora à la Pologne semble s'être renforcée depuis son investissement à *Wisla*, comme le montrent ses propos : « Je pense que c'est plus à partir de quand j'ai commencé à appartenir à *Wisla*. J'ai redécouvert la Pologne autrement ». Ce groupe, tout comme les associations sportives, représentent « une référence identitaire fondamentale »⁵⁵ pour les membres. Ces derniers lui accordent un statut particulier, à l'image de Madame D. affirmant : « franchement, corps et âme, je fais ce que je peux pour *Wisla* pour perpétuer tout ça parce que pour moi la polonité est trop forte ». De même, Philippe Napora déclare que *Wisla* « c'est plus qu'une passion ». La fille de Daniel Skrobala, Stéphanie Grelait, considère quant à elle son adhésion à *Wisla* comme déterminante pour conserver la culture polonaise, au travers notamment des échanges entre les adhérents, quand bien même elle ne ressent pas le besoin d'apprendre la langue de ses aïeux ni de pratiquer d'autres traditions polonaises hors de l'association. Ses propos l'illustrent :

« c'est mes racines, c'est la Pologne, tout ça, mais pour moi ce qui est le plus important, c'est *Wisla*, c'est le côté associatif. C'est important parce que c'est mes origines polonaises mais c'est important aussi parce que ça permet de vivre en communauté ».

En outre, de nombreux membres interrogés ne veulent en aucun cas cesser leur adhésion, comme le montrent les propos de Lucie Lesnik, née en 1992 : « Trouver un job ailleurs je pourrais le faire, donner des cours de musique ailleurs ça sera toujours possible. Mais trouver un groupe de danse polonaise, ça c'est pas possible ». Les possibilités offertes par

⁵³ Kaufmann Jean-Claude, *L'invention de soi : une théorie de l'identité*, Paris, Hachette, 2010.

⁵⁴ Entretien avec Lydie Jablonski, réalisé le 3 novembre 2015.

⁵⁵ Callède Jean-Paul, *op. cit.*, p. 105.

l'association pour maintenir et exposer la culture polonaise, constitutive de l'identité des membres, couplées à l'ambiance chaleureuse y régnant, expliquent l'importance que les adhérents lui accordent. Dans le programme du gala de *Wisla* en 2003, Daniel Skrobala présente même les actions du groupe comme un « devoir de mémoire ». De même, dans le compte-rendu de l'assemblée générale de 2006, il est écrit que l'association « reste une vitrine de la communauté polonaise. Nous sommes les ambassadeurs dans l'héritage culturel polonais ».

Conclusion

En définitive, le domaine associatif polonais apparaît particulièrement fécond pour conserver et valoriser les traditions polonaises. Le club de tir de Dourges, formé en 1927 par des mineurs polonais de la cité Bruno, préserve son caractère polonais malgré cette longévité fièrement revendiquée par les dirigeants actuels. Le groupe folklorique *Wisla* est quant à lui créé en 1991 hors de cette cité qu'il rejoint deux ans plus tard. Cette ancienne « Petite Pologne », symbole de l'immigration polonaise et de l'industrie minière, favorise l'entretien des traditions polonaises au sein de ces associations. Les adhérents de celles-ci, par l'organisation de diverses activités comme le tir du Roi, des représentations folkloriques et des commémorations, exposent publiquement ces traditions et entretiennent la mémoire de leurs ascendants. Ces sociétés constituent, dans une certaine mesure, des patrimoines de l'immigration polonaise. Elles sont en effet représentatives de cette histoire migratoire, bien qu'elles entretiennent également des pratiques culturelles françaises, et supports de mémoire collective. Mais *Wisla* est une création contemporaine et les époux Bedlewski sont quasiment les seuls à initier la valorisation des traditions polonaises au sein du club de tir.

Ces deux groupements sont par ailleurs des vecteurs de patrimonialisation. Cependant, à l'image des arts martiaux historiques européens⁵⁶ et des danses traditionnelles ivoiriennes⁵⁷, l'héritage culturel polonais est adapté, consciemment ou non, par les membres et la signification de ces pratiques n'est pas toujours connue et expliquée aux récepteurs. Une partie des adhérents s'oppose en outre aux activités culturelles, quand bien même les traditions polonaises sont inexorablement liées au catholicisme. Diverses raisons sont à l'origine de ce processus de patrimonialisation, qui apparaît notamment lors de certaines périodes de vie. Pour les individus appartenant aux troisième et quatrième générations de migrants polonais, il constitue un moyen de différenciation, tandis que pour la deuxième génération, c'est un désir de reconnaissance de ce qu'elle a connu dans son enfance. Malgré cette différence, les associations jouent le même rôle pour ces trois générations. Elles leur permettent de découvrir, d'entretenir et de rendre visible le patrimoine culturel de l'immigration polonaise, transmis par ailleurs dans le cadre familial.

⁵⁶ Tuailon Demésey Audrey, *op. cit.*

⁵⁷ Koné Yaya, *op. cit.*